

DU 4 JANVIER AU 31 MARS 2022

INSCRIPTION À  
L'ÉCOLE  
MATERNELLE

Pour les enfants  
nés en 2019

et demandes de place en  
TOUTE PETITE SECTION  
pour les enfants nés en 2020  
(Commission d'attribution en mai 2022)

Renseignements et inscriptions  
Direction Enfance Enseignement Jeunesse  
1, avenue de Livry - 01 41 52 41 55



# INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

**QUI ?** Sont concernés tous les enfants nés en 2019

**QUAND ?** La période des inscriptions scolaires pour l'année 2022/2023 s'étend du 4 janvier au 31 mars 2022.

**COMMENT ?** Pour une admission de votre enfant à l'école maternelle, une pré-inscription est nécessaire auprès de la direction Enfance Enseignement Jeunesse.

## DOCUMENTS À PRÉSENTER IMPÉRATIVEMENT :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance\* de l'enfant
- Pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2019 : carnet de santé avec les 11 vaccins à jour obligatoires (Diphtérie - Tétanos - Poliomyélite, Coqueluche, Haemophilus B, Hépatite B, Méningocoque C, Pneumocoque, Rougeole, Oreillons, Rubéole)
- Justificatif de domicile\* de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF, facture téléphone, etc...) + lettre d'hébergement (uniquement si vous êtes hébergé)
- Numéro de téléphone, adresse, nom de l'employeur des parents
- Numéro de téléphone domicile et portable des parents + adresse mail
- Pièce d'identité du représentant légal (père, mère, tuteur)
- Pour les hébergés : Pièce administrative au nom de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant (CAF, CPAM, ...)

\* Seuls les originaux seront pris en compte.

**OÙ ?** Direction Enseignement Enfance Jeunesse  
1, avenue de Livry 93270 Sevran  
Tél. : 01 41 52 41 55